



MITHRA INAUGURE SON NOUVEAU CENTRE DE DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION À FLÉMALLE

- Mithra annonce aujourd'hui l'inauguration officielle de son CDMO¹ en présence de Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique.
- L'inauguration du bâtiment porte sur la Phase I du projet, à savoir l'infrastructure destinée à la fabrication de formes de polymères, d'implants et d'injectables stériles.
- La production des premiers lots techniques du produit candidat Myring, un anneau vaginal contraceptif hormonal, est actuellement en cours.
- Le CDMO est donc opérationnel 3 mois avant l'échéance initialement prévue. La Phase II du projet, à savoir l'infrastructure destinée à la production de comprimés, est actuellement en cours de construction. Mithra confirme également que les travaux seront finalisés dans le respect du budget prévu.
- Le Mithra CDMO aura permis de créer 54 emplois au sein de Mithra d'ici fin 2016 et permettra d'engager du personnel supplémentaire au fur et à mesure de l'évolution des projets.

Liège, Belgique, 30 septembre 2016 – Mithra a inauguré aujourd'hui son nouveau centre de développement et de production, le Mithra CDMO, à Flémalle en présence de M. Jean-Claude Marcourt, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'innovation.

L'inauguration du bâtiment porte sur la Phase I du projet, à savoir l'infrastructure destinée à la fabrication de formes de polymères, d'implants et d'injectables stériles. Actuellement, la production des premiers lots techniques du produit candidat Myring, un anneau vaginal contraceptif hormonal combiné à base de copolymères d'éthylène-acétate de vinyle (EVA), est en cours.

La Phase II du projet, à savoir l'infrastructure destinée à la production de comprimés est actuellement en cours de construction et devrait être opérationnelle d'ici fin Q1 2019.

L'inauguration a lieu 3 mois plus tôt qu'initialement prévu et les travaux se font dans le respect du budget alloué.

Alors que 38 emplois ont été créés pour la mise en place de la Phase 1, 16 emplois supplémentaires devraient être créés d'ici fin 2016. Le Mithra CDMO engagera du personnel au fur et à mesure de l'évolution de ses projets.

¹ Contract Development and Manufacturing Organization

Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique : « *Cet ambitieux projet porté par Mithra et qui intègre de la production de solutions thérapeutiques, une plateforme logistique et de la recherche technologique renforce le rôle prépondérant de la Wallonie et, singulièrement du bassin liégeois, dans les secteurs de la santé et de l'industrie pharmaceutique. Le projet de Mithra Pharmaceuticals rencontre parfaitement la stratégie industrielle que j'ai mise en place à travers la politique des pôles de compétitivité dans le cadre du Plan Marshall. L'innovation conjuguée à la production au niveau local débouche sur de la création d'emplois et sur le développement de nouvelles activités en Wallonie. »*

François Fornieri, CEO de Mithra Pharmaceuticals: « *Nous sommes extrêmement fiers d'inaugurer un outil technologique tel que le Mithra CDMO ici, à Liège. Notre volonté a toujours été de maintenir la production localement, de valoriser cet outil grâce aux profils de hauts-niveaux et à la main d'oeuvre qualifiée dont nous disposons ici, en Belgique et dans l'Euregio. Il n'y a que très peu d'acteurs pharmaceutiques dans le monde capables de produire autant de formes de polymères différentes avec les qualifications dont disposera notre CDMO. Aujourd'hui, nous bâtissons des ponts entre Liège et le reste du monde et nous offrons à notre région une place bien méritée sur la carte biotechnologique mondiale. »*

Pour rappel, Mithra a posé en novembre 2014 la première pierre de sa future plateforme technologique de pointe de 15.000 m². Le CDMO fait partie intégrante de la stratégie d'innovation et de développement de Mithra et représente un atout majeur à la réussite du développement, de la fabrication et de la commercialisation de son portefeuille produits.

Ce Mithra CDMO permettra avant tout d'assurer et de conserver en interne le développement et la production du portefeuille de produits Mithra, tels que ses produits issus de la technologie polymère ou ses futures pilules comme Estelle® (E4/DRSP) (contraception orale à base d'Estetrol) et Donesta® (traitement hormonal de substitution en ménopause à base d'Estetrol). Il permettra donc à Mithra de ne plus être tributaire de tiers pour développer et fabriquer ses solutions thérapeutiques, mais de maîtriser sa propre technologie exclusive, de conserver sa compétitivité et de gérer ses risques.

Le concept de la plateforme permettra également de soutenir les projets de sociétés externes, tant pour le développement que pour la production de formes de polymères, d'implants, d'injectables stériles et de comprimés. En effet, vu l'engouement de certains partenaires potentiels ciblés lors de missions économiques et de roadshows, Mithra est aujourd'hui en mesure d'affirmer que de tels services font l'objet d'un réel besoin à travers le monde.

A titre d'exemple, Mithra signait le 31 août dernier son premier accord de partenariat majeur pour Estelle® (E4/DRSP) avec le leader japonais Fuji Pharmaceuticals. Des accords comportant une obligation d'approvisionnement exclusive et offrant au Mithra CDMO un flux de production constant pour les produits à base d'Estetrol et une source de revenus et marge sûrs à Mithra pendant toute la durée de l'accord. La valeur totale de cet accord oscille entre 250 millions d'euros et 600 millions d'euros.

En octobre 2016, l'agence du médicament belge (AFMPS) auditera le CDMO durant la production des lots de validation, ce qui permettrait à Mithra de recevoir l'agrément GMP (Good Manufacturing Practice) en Q1 2017 au plus tard.

Pour plus d'informations sur le Mithra CDMO, veuillez cliquer sur le lien suivant :
www.mithracdmo.com

Photos

Pour télécharger des photos de Mithra et de son CEO, François Fornieri, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.mithra.com/logo-et-charte-graphique/>

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Presse

Julie Dessart

Chief Communication Officer

+32 4 349 28 22

+32 475 86 41 75

press@mithra.com

Investor Relations

François Fornieri, CEO

+32 4 349 28 22

investorrelations@mithra.com

A propos de Mithra

Fondée en 1999 par Mr François Fornieri et Prof. Dr. Jean-Michel Foidart, Mithra Pharmaceuticals SA, spin-off de l'Université de Liège, est une société pharmaceutique dédiée à la santé féminine. La mission de Mithra est d'accompagner et d'assister les femmes à chaque étape de leur existence, en améliorant ainsi leur qualité générale de vie. Dans cette optique, la Société aspire devenir un leader mondial de la santé féminine en développant, fabriquant et commercialisant des médicaments exclusifs, innovants et spécialisés ainsi que des entités thérapeutiques complexes dans quatre sphères thérapeutiques de la santé féminine : la fertilité et la contraception, la ménopause et l'ostéoporose, les infections vaginales et les cancers.

Mithra compte un effectif total d'environ 85 personnes et est basée à Liège, en Belgique. Plus d'informations sur : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Pour vous inscrire à notre newsletter, consultez investors.mithra.com